

Validation des Acquis de l'Expérience

LADAPT MARNE Formation

Mise à jour : 12/03/2024

Votre interlocuteur : Marie-Laure MILLOT : millot.marielaure@ladapt.net – 2 bis, rue Pierre Bérégovoy – 51530 Cormontreuil

EN PRATIQUE

OBJECTIFS

- Valider une certification reconnue au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sans passer par la formation
- Obtenir une reconnaissance officielle de son expérience
- Sécuriser son parcours professionnel
- Dynamiser sa carrière

TARIF / FINANCEMENT

- Différents types de financement existent en fonction du statut du bénéficiaire : plan de développement des compétences, CPF, Pôle Emploi, autofinancement.
- TARIF : 2400€

DUREE

- 24h (hors entretien d'information)
- Entretiens individuels en présentiel et/ou à distance, séances collectives possibles

■ CONDITION D'ENTREE

- Prérequis :
 - Avoir au minimum 1 an (1607 heures) d'expérience (professionnelle et/ou bénévole), de façon continue ou non, en lien avec la certification visée, en France ou à l'étranger.
 - Fournir le document notifiant la recevabilité du livret de recevabilité

■ METHODE MOBILISEE

- Accompagnement au livret de validation
 - Aider méthodologiquement à l'écriture du livret
 - Aider à préparer l'entretien avec le jury
 - Rechercher et mettre en œuvre une formation complémentaire obligatoire à la délivrance du diplôme ou à un bloc de compétences non acquis par le candidat

■ SUITE DE PARCOURS

- En fonction du diplôme visé, les suites de parcours seront évoquées avec les bénéficiaires.
- Entretien de suivi un an après le passage devant le jury

■ MODALITE D'ACCES

- Entretien d'information et de validation du projet (gratuit)
- Entretien individuel, dans un délai de 15 jours, au cours duquel les modalités d'instruction et de faisabilité seront abordées

■ DELAI D'ACCES

- Démarrage dans le mois suivant suite à l'entretien

■ CHIFFRES CLES

- Taux de présentation à l'examen :
- Taux de réussite totale : %
- Taux de réussite partielle : %
- Taux d'assiduité : %
- Taux de satisfaction : %
- Nombre de personnes accompagnées :
- Taux d'insertion dans l'emploi :
- Taux d'insertion dans le métier :

■ INTERVENANTS

- Conseillers en Insertion Professionnelle

■ MODALITES D'EVALUATION

- Dépôt du dossier de validation à l'organisme certificateur qui organisera le jury

■ ACCES Personnes en situation de handicap

- Accès PMR, « Personne à mobilité réduite »
- En fonction des besoins de la personne, possibilité d'adapter la formation.
- Référente Handicap : Stéphanie FAGNERE

Les étapes de la VAE

Ce document présente notre méthodologie en 3 phases.

Chaque phase étant indépendante, le bénéficiaire a le choix d'être accompagné sur la phase 1, la phase 2, ou les deux phases successivement.

